

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMENAGEMENT DIAKITE ISSOUF ET SOUMAILA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan COCODY, quartier
Riviera palmeraie carrefour menuiserie en face de playce
palmeraie, cité lauriers 7,, Lot 331, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMENAGEMENT DIAKITE ISSOUF
ET SOUMAILA »

Objet : Gestion immobilière ;Aménagements hydro-
agricole et des bas-fonds ;BTP ;Fourniture, installations
et contrôle de système d'irrigation ;Locations d'engins et
véhicules

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan COCODY, quartier
Riviera palmeraie carrefour menuiserie en face de playce
palmeraie, cité lauriers 7,, Lot 331, Ilot 30

Dirigeant(s) M DIAKITE ISSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02750 du 12/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35946/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

Pour Avis

Le CEPICI

